



L

U

R

C

Y

Bulletin

Municipal 2011



# SOMMAIRE

Nous sommes très heureux de vous faire parvenir le bulletin municipal de Lurcy. Vous pourrez y lire des informations sur les projets, les réalisations et nos souhaits pour le bien-être de tous et de chacun.

- Le Mot du Maire.....P. 4
- Vie de la Commune .....P. 5 et 6
- Collecte des Ordures ménagères .....P.7
- Tri sélectif des Ordures ménagères..... P.8 et 9
- Environnement ..... P.10
- Plan de Lurcy .....P.11
- Infos pratiques..... P.12 et 13
- Vie Sociale ..... P.14
- Renseignements Pratiques ..... p.15
- Etat Civil ..... p.16
- Scolarité et Population ..... P.17
- Vie associative ..... P.18 et 19
- Un peu d'histoire .....P.20 et 21
- Divers.....P.22

L'objectif de ce bulletin est de diffuser des informations touchant la vie de notre village.

Bien cordialement,

Le Conseil Municipal.

# LE MOT du MAIRE

L'année 2010 est déjà loin derrière nous ; certains ne l'ont pas vu passer, d'autres ont eu hâte qu'elle prenne fin. Selon son âge, son activité, les difficultés et les bonheurs que l'on est amené à traverser, la longueur d'une année n'est pas appréciée de la même façon.

Pour une commune et son équipe municipale, les années passent vite, trop vite ... et sont chargées. Il y a le travail courant d'une mairie avec des dizaines d'enquêtes auxquelles répondre, de circulaires à lire et de documents à signer. Les réunions s'enchaînent également pour les membres du conseil municipal : commissions communales, du CCAS, de la Communauté de Communes et des différents syndicats intercommunaux.

Au-delà de cette gestion du quotidien, dont notre équipe ne doit pas se contenter, nous nous efforçons chaque jour d'agir pour l'avenir, avec pour objectif d'offrir aux habitants de Lurcy un cadre de vie toujours meilleur. C'est la notion de service public et d'intérêt collectif qui guide les actions et les décisions que nous prenons. Ces actions peuvent parfois laisser les habitants perplexes, surtout quand leur concrétisation sur le terrain ne correspond pas au projet qui en était à l'origine; j'évoque par ces quelques mots l'élargissement du virage (qui devait bien, à l'origine, élargir la bande roulante et non la rétrécir) au niveau du croisement du chemin des Greugnons et de la départementale : le Conseil Municipal avait souhaité un élargissement de la voie qui permettrait à deux bus de transport scolaire (ou tout autre véhicule imposant) de se croiser en toute sécurité et avait approuvé le plan, proposé par les services du département, qui prévoyait un déport et un élargissement du virage. Mais, force a été de constater que la réalisation n'avait pas respecté le cahier des charges. La commission en charge de ces travaux attend donc désormais une nouvelle intervention des services du Conseil Général afin de corriger les erreurs, ce qui devrait être fait dans les prochaines semaines. Ce genre de difficulté n'est malheureusement pas anecdotique quand on gère les affaires communales : le suivi des dossiers et des travaux demande une rigueur de tout instant.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier encore et encore l'équipe souriante de Lurcy Animation qui continue d'animer notre commune avec pugnacité, malgré leur nombre de plus en plus réduit et toujours plus féminin ...



Nathalie BISIGNANO

# VIE de la COMMUNE

## Les réalisations 2010

- 21 nouveaux points lumineux supplémentaires.
- Aménagement du terrain à l'arrière du cimetière
- Suite du programme de réfection de nos voies communales en 2011.
- Sécurisation du carrefour entre la route de la Fournière et le chemin des Greugnons sur la D88
- Construction d'un local de rangement attenant à la salle des fêtes partagé entre le restaurant et Lurcy Animation
- Construction d'un trottoir dans le prolongement de celui existant sur la D88
- Agrandissement du bateau devant l'entrée de la mairie



- Mise en place de bordures à la croisée du chemin Neuf et chemin des Juifs
- Construction d'une barrière de sécurité au point d'eau le long du mur du château à l'entrée du village



# VIE de la COMMUNE

## Les projets pour l'année 2011 :

Cette année, le conseil municipal a décidé d'axer tous ses moyens sur la réalisation de la deuxième partie du cœur de village. Les travaux d'embellissement ou de réfection seront liés à cette opération qui va nécessiter un important investissement humain et financier. Ce projet va donner la possibilité de créer un environnement plus harmonieux et plus sécurisé pour les enfants, en conformité avec le P.L.A. (plan local d'accessibilité).



En appui à cette action, il sera réalisé :

- ⇒ Réfection du chemin Neuf après travaux du Syndicat des Eaux
- ⇒ Marquage au sol de places de parking et une place handicapés place de l'église
- ⇒ Etude et début des travaux pour l'opération cœur de village
- ⇒ Réfection du mur nord du cimetière
- ⇒ Réfection de la façade de la salle des fêtes



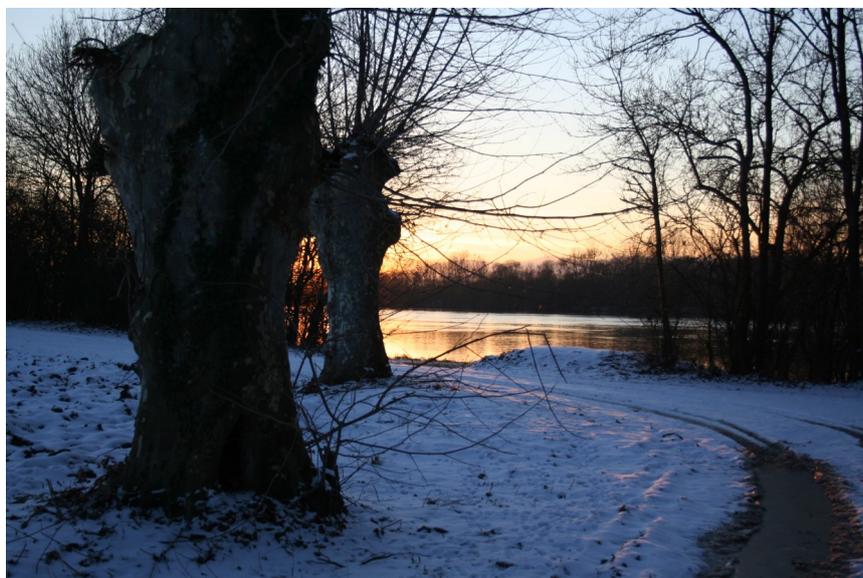
# COLLECTE des O.M.

## Nouvelle procédure de Collecte des ordures ménagères

Notre village a été sollicité par le SMIDOM pour être l'une des 6 communes test, dans le cadre de la mise en place de la R.I. (Redevance incitative, décidée lors du Grenelle 2 de l'environnement).

- Ce test va se dérouler sur un an à partir du 1er janvier 2012.
- Courant avril, un courrier d'information venant du SMIDOM vous sera adressé.
- De mi-mai à fin juin 2011, un enquêteur du SMIDOM se rendra à votre domicile pour vous expliquer et préparer avec vous la procédure de mise en place.
- Une réunion publique où vous pourrez de nouveau vous informer et poser toutes vos questions sera organisée dans notre village courant septembre.

Mr Philippe-Fabien Desigaud 1er adjoint, délégué de la commune auprès du SMIDOM et membre du bureau de cet organisme, se tient à votre entière disposition si vous désirez des informations complémentaires.



### Jours de collecte en fonction des jours fériés :

Collecte du lundi 25 avril remplacée par le mardi 26 avril.

Collecte du lundi 13 juin remplacée par le mardi 14 juin.

Collecte du lundi 15 août remplacée par le mardi 16 août.

# TRI SELECTIF

## Vos déchets à trier



Encore une fois, nous vous remercions d'utiliser le "point d'apport volontaire" uniquement pour vos emballages cartonnés, plastiques, verres et papiers.

Sur ce lieu, à la demande de la mairie, le SMIDOM a rajouté une 2ème colonne pour le plastique. Il vous est également demandé d'utiliser les 2 cotés de la colonne du verre.

### QUELS DECHETS PEUT-ON TRIER ?

Conteneur à étiquette	Permet la collecte de	Respecter les consignes de tri	Exemples
<b>VERTE</b>	<b>Bouteilles, bocaux et pots en verre</b> (pas de vitre, de vaisselle, ampoule, etc.).	Oter les bouchons, les couvercles et les capsules	
<b>BLEUE</b>	<b>Journaux, magazines, papiers imprimés, papier-cadeau</b>	Oter les films de protection autour des revues Ne pas mettre les papiers gras	
<b>JAUNE</b>	<b>Bouteilles et flacons en plastique</b>	Pas de pots de yaourt, de pots de crème. Laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique	
	<b>Emballages métalliques</b> (boîtes de conserve, cannettes de boisson, barquettes en aluminium)	Bien vider les boîtes de conserve. Il n'est pas nécessaire de les laver	
	<b>Briques alimentaires</b>	Bien les vider sans les laver	
	<b>Emballages cartonnés</b>	Vider et bien aplatir les boîtes. Si nécessaire, les déchirer afin de les faire entrer dans le conteneur	

Pour les autres déchets, utilisez la déchèterie de Francheleins,  
Route de Saint Trivier (sur la RD 27) - Lieu dit Grillet Est (vers la voie SNCF) à Cesseins,  
Commune de FRANCHELEINS.

Les horaires sont les suivants :

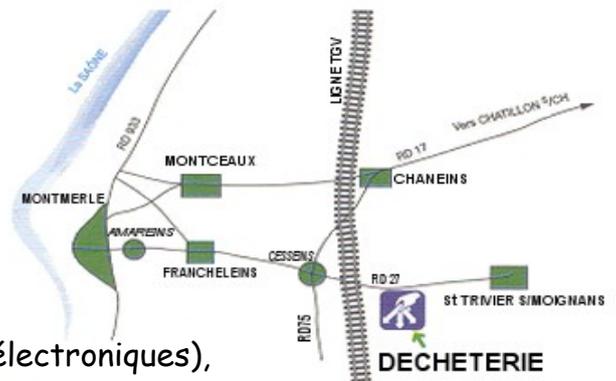
	Matin	Après-midi
Lundi	-	14 h 00 à 18 h 00
Mardi	-	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 30	14 h 00 à 18 h 00
Jeudi	-	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	9 h 00 à 12 h 30	14 h 00 à 18 h 00
Samedi	9 h 00 à 13 h 00	14 h 00 à 18 h 00

Pour vous informer sur la fermeture de certains jours fériés, vous pouvez  
téléphoner au 04 74 06 68 24.

Les déchets polluants ou encombrants (hors amiante) sont acceptés.

Cette déchèterie est équipée de 8 quais permettant d'évacuer les déchets suivants :

- ▶ gravats,
- ▶ ferrailles,
- ▶ divers non recyclables (= tout venant),
- ▶ déchets verts,
- ▶ cartons,
- ▶ pneus
- ▶ DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques),
- ▶ DMS (déchets ménagers spéciaux).



# ENVIRONNEMENT

## Les haies et arbres en bordure des propriétés.

Il est rappelé que les propriétaires riverains sont tenus de couper, d'élaguer les plantations qui encombrant les routes, les rues et les chemins qui seraient susceptibles de venir au contact des fils électriques, téléphoniques, des éclairages et de présenter une gêne à la circulation et à la sécurité des usagers. La mairie a la possibilité réglementaire de faire intervenir une entreprise privée aux frais du propriétaire.

Attention également au déversement des eaux pluviales; celui-ci est rigoureusement interdit sur le domaine public. Renseignez-vous en mairie.

## Les nuisances

- L'utilisation d'engins bruyants, pouvant gêner le voisinage, est réglementée.

Les horaires autorisés sont les suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés: de 10 h à 12 h.



- Il est à regretter également l'accroissement des vitesses de circulation pratiquées sur les chemins du village ; les habitants sont invités à surveiller le respect de la législation en la matière. Nos voies sont fréquentées par des piétons, des enfants, des cyclistes... et ne permettent pas une vitesse excessive. La prudence et le civisme de chaque conducteur s'imposent donc.

- La divagation des animaux est interdite dans le département depuis le 25 octobre 1989.

- Concernant le brûlage des déchets végétaux ou autres, nous vous demandons de prendre connaissance en mairie de l'arrêté préfectoral qui précise les modalités obligatoires à respecter.

- Nous vous rappelons qu'une réglementation, consultable en mairie, est en vigueur pour les périodes d'interdiction d'épandage.





# INFOS PRATIQUES

## ACCUEIL DE LOISIRS

<http://www.ccm3r.org>  
rubrique "centre de loisirs"  
email: [visiomomes@wanadoo.fr](mailto:visiomomes@wanadoo.fr)

Pour tout renseignement,  
contacter Fabienne DESIGAUD,  
directrice du centre de loisirs:  
le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 17h30  
le mercredi de 7h30 à 18h30  
Tél: 04.74.06.46.29

### Inscriptions:

Pour les mercredis, inscriptions le dernier mardi du mois précédent.

Vacances d'été (du 4 au 29 juillet et du 1er au 2 septembre) : prise de rendez-vous lors de l'assemblée générale du samedi 21 mai le matin.

Reprise le mercredi 7 septembre 2011.

Les enfants sont répartis par groupes d'âges. Activités : manuelles, sportives, sorties, cuisine, chants, piscine, mini camps de 5 jours...

## PASTILLES D'IODE

En cas d'incident nucléaire et sur décision préfectorale, des pastilles d'iode seront distribuées à la population âgée de moins de 60 ans à la salle polyvalente.

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Deux services accessibles en permanence permettent d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

0 820 25 01 10  
[www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)

## A.M.F.D. 01

L'association départementale pour l'aide aux mères et aux familles à domicile propose une assistance au quotidien.

Permanence téléphonique :  
du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

04 74 21 19 76

## PRESSE

Correspondante pour le Progrès :  
Mme SERBAC 06 72 94 23 41  
email : [laurence.serbac@wanadoo.fr](mailto:laurence.serbac@wanadoo.fr)

Correspondante pour Le Patriote :  
Mme SURIEUX 04. 74 69 31 64  
email: [sevivi@orange.fr](mailto:sevivi@orange.fr)

## ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est à votre disposition au :  
Relais des assistantes maternelles  
à la CCM3R 04 74 06 46 26  
ou en Mairie.

**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**  
**(Délégation St Trivier/Moignans)**

1er réseau humanitaire au monde , présent dans 186 pays avec 97 millions de volontaires bénévoles.

Sur le plan local, la Croix-Rouge soutient les familles en difficulté par des colis alimentaires et des aides financières, organise des animations musicales aux pensionnaires de la maison de retraite de St Trivier ainsi que des colis de friandises à ceux qui n'ont plus de famille, participe aux colis et repas de Noël dans certaines communes, enseigne les gestes des 1ers secours aux enfants et aux adultes...

Déléguée Croix-Rouge pour Lurcy:  
Danièle GIRIN: 04 74 67 82 89  
Croix-Rouge Ecoute 0 800 858 858



**A.D.M.R.**  
**(Aide à Domicile en Milieu Rural)**

L'ADMR intervient dans les familles, chez les personnes âgées ou handicapées.

L'ADMR étend son champ d'action à l'aide pour les travaux saisonniers de bricolage et de jardinage ne nécessitant pas l'intervention d'un professionnel.

Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h par Mmes MONTAGNE Geneviève et TERMELET Annie.

Tél: 04 74 67 87 75



**ASSISTANTE SOCIALE**

Madame Evelyne Montagnon est l'assistante sociale chargée d'intervenir sur la commune.

Vous pouvez la joindre:  
au Centre Médico-Social de Thoissey  
12 rue du Beaujolais 01140 Thoissey  
Tél : 04-74-04-04-09



**A.D.A.P.A.**  
**(Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain)**

L'ADAPA propose à toute personne en difficulté, seule, fatiguée, débordée par le quotidien, de retour d'hospitalisation des services d'aide à la vie quotidienne:

- Aide à la personne
- Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
- Aide et accompagnement dans les activités de vie sociale et relationnelle
- Propose également d'autres services ...

Les responsables vous reçoivent sur rendez-vous ou se déplacent à votre domicile. N'hésitez pas à les contacter.

Nicole GUILLAUMAUD  
Marie-Mathilde GORUP

Permanence téléphonique les vendredis de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h  
Mairie de Jassans

Tél : 04 74 09 86 80



**Horaires des Messes à Lurcy en 2011**

Le samedi 2 avril à 18h30

Le samedi 7 mai à 15 h 30 (mariage)

Le dimanche 15 mai à 10h30

Le dimanche 12 juin à 10h, procession de la Fête-Dieu.

Le samedi 9 juillet à 18 h 30

Le samedi 30 juillet à 15 h 30 (mariage)

Le samedi 3 septembre à 18 h 30

Le samedi 8 octobre à 18 h 30

Le mardi 1er novembre à 9 h 00



Des chambres d'hôtes sont à disposition à Lurcy depuis le 1er janvier.

Pour toute demande d'information s'adresser à la mairie.

# VIE SOCIALE

## NUMEROS D'URGENCES

**SAMU : 15**

**centre antipoison : 04 72 11 69 11**

**GENDARMERIE : 17**

**GAZ : 0 810 433 001**

**POMPIERS : 18**

**ELECTRICITE : 0 810 333 001**

**Appel d'urgence Européen : 112**

**EAU : 0 810 844 844**

## ALLO SERVICE PUBLIC

La première réponse à vos questions administratives : **39 39**  
(de 8h à 19h du lundi au vendredi  
et de 9h à 14h le samedi)  
ou [service-public.fr](http://service-public.fr)

## INFOS RESERVATION SALLE POLYVALENTE

La location de la salle polyvalente est réservée aux habitants de LURCY et aux agents communaux.

### Tarifs:

**200 € pour une journée**

**260 € pour deux jours**

**110 € pour un vin d'honneur**

Le coût du nettoyage est compris dans les tarifs de location. Paiement préalable par chèque à la remise des clés. Une caution de **305 €** devra également être versée et ne sera restituée qu'après l'état des lieux final. L'organisateur est seul responsable des dégâts occasionnés aux installations.

**A partir de minuit, le niveau sonore doit être fortement diminué pour respecter la tranquillité du voisinage.**

**Selon la réglementation préfectorale en vigueur, toutes les manifestations devront être terminées au plus tard à deux heures du matin.**

## C.L.I.C.

**(Centre Local d'Information et de Coordination)**

Le CLIC est un dispositif de proximité destiné à apporter un maximum d'écoute et d'informations aux personnes de plus de 60 ans, à leur famille, ainsi qu'aux professionnels et bénévoles œuvrant auprès de ce public.

### Permanence :

Bureau du CLIC, Maison de retraite de Châtillon sur Chalaronne

du mardi au vendredi de 9h à 12h30,  
de 13h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h

Mail : [clicdes3cantons@mrchatillon.fr](mailto:clicdes3cantons@mrchatillon.fr)

Rencontres en mairie de St Trivier, Thoissey, Vonnas, Montmerle et visites à domicile possibles sur RV:

04-74-55-15-39 ou 06-73-38-06-55

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le secrétariat de la mairie reçoit le public :

- le mardi de 14 h 00 à 18 h 30
- le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30
- le vendredi de 14 h 00 à 18 h 00

Mme le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Tél./fax : 04.74.69.39.64 @ : mairie.lurcy@wanadoo.fr

**Info** CCM3R : 04 74 69 46 26 @ : [www.ccm3r.org](http://www.ccm3r.org)



<b>DOCUMENTS OFFICIELS</b>	<b>PIECES A FOURNIR</b>
<b>CARTE D'IDENTITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 photos d'identité identiques et récentes</li> <li>- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance</li> <li>- Ancienne carte d'identité</li> <li>- Un justificatif de domicile de moins de trois mois</li> <li>- Date et lieu de naissance des parents</li> <li>- Renouvellement en cas de perte: 25 €</li> </ul>
<b>PASSEPORT</b>	<p>Depuis le 9 avril 2009, les passeports ne sont plus délivrés par la commune. Dans l'Ain, 24 communes ont été retenues pour enregistrer ces nouveaux documents. La liste complète est consultable en mairie. Les communes les plus proches sont Villars-les- Dombes, Trévoux, Châtillon. Les demandes nécessaires à l'établissement de ce nouveau titre d'identité international sont en ligne sur le site de la préfecture: <a href="http://www.ain.pref.gouv.fr">www.ain.pref.gouv.fr</a></p>
<b>CARTE D'ELECTEUR</b> Pour 2012 : inscription avant le 31/12/2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livret de famille ou carte d'identité</li> <li>- Ancienne carte d'électeur</li> <li>- Un justificatif de domicile de moins de trois mois</li> </ul>
<b>AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livret de famille</li> <li>- Carte d'identité de l'enfant</li> </ul>
<b>RECENSEMENT MILITAIRE</b>	<p>Dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire , les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie du domicile. Se munir de la carte d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement est délivrée. Une copie de ce document est nécessaire pour s'inscrire à certains concours, permis de conduire, conduite accompagnée, baccalauréat...</p>

# ETAT CIVIL

## Ils découvrent notre village.

Le 19 Mai 2010 est né Quentin Olivier JANY fils de Damien JANY et de Sandrine GRAMBIN épouse JANY.

Le 29 juin 2010 est né Morgan DUTARTE fils de Hervé DUTARTE et de Sandra Jacqueline Annie Alexandra CAVALCA épouse DUTARTE.

Le 20 décembre 2010 est née Mélisse Solange Dominique ZIMMERMANN BERGERON fille de Alexandre ZIMMERMANN et de Elvie-Laure Bertille Marie BERGERON.

Le 4 janvier 2011 est née Nina FERHAT fille de Julien FERHAT et de Betty CHARTIER.

## MARIAGE

Néant

## Ils nous ont quittés.

Le 18 janvier 2010 à Gleizé, est décédée Jeanne Marie Pauline GUILLON veuve ODET.

Le 26 juillet 2010 à Beaujeu, est décédé André Marie Claude BAILLE.

Le 17 janvier 2011 à Viriat est décédé Claudius Marie Jean Joseph MONDEZERT.

Le 18 janvier 2011 à Gleizé est décédé Louis Marie BUTILLON.



# SCOLARITE

Les enfants de la commune sont ainsi répartis :

	<i>Maternelle + primaire</i>	<i>collège</i>	<i>lycée</i>
<i>Francheleins</i>	<i>2</i>		
<i>Montmerle (publique)</i>	<i>18</i>		
<i>Montmerle (privée)</i>	<i>16</i>		
<i>Messimy</i>	<i>6</i>		
<i>Thoissey</i>		<i>14</i>	
<i>Saint Didier (privé)</i>		<i>12</i>	
<i>Belleville</i>			<i>3</i>
<i>Trévoux</i>			<i>0</i>
<b><i>TOTAL</i></b>	<b><i>42</i></b>	<b><i>26</i></b>	<b><i>3</i></b>

D'autres enfants sont scolarisés à Bourg, Villefranche, Châtillon/Chalaronne...

Les horaires des transports scolaires au départ de la place du village sont :

Pour Montmerle : Départ 8 h 23 Retour 17 h 17

Pour Thoissey/St Didier : Départ 7 h 18 Retour 17 h 41

Pour Trévoux : Départ 7 h 23 Retour 18 h 07

Pour Belleville : Départ 7 h 22 Retour 18 h 31

Pour Villefranche : Départ 7 h 22 Retour 18 h 10

# POPULATION

## Rappel de l'évolution démographique

*En 1790 : 445 habitants*

*En 1990 : 199 habitants*

*En 1999 : 257 habitants*

*En 2005 : 300 habitants*

*En 2007 : 354 habitants*

*En 2009 : 390 habitants*

*En 2010 : 399 habitants*

*Au 1<sup>er</sup> janvier 2011: 405 habitants*



# VIE ASSOCIATIVE

## LA PECHE

La Société de pêche « Les Amis de l'Appéum », réservée aux Lupericiens et riverains, compte 22 adhérents. L'ouverture de la pêche est fixée aux alentours du 15 juin et la fermeture vers le 15 septembre. La pêche se pratique les dimanches et jours fériés à partir de 6 heures durant la période d'ouverture. A partir du 14 juillet, des cartes « invités » peuvent être vendues à la journée en étant parrainé par un adhérent de la société.

La rivière l'Appéum est une rivière propre et très sportive pour la pêche à la truite et est alevinée deux fois par an.

Pour tout renseignement contacter M. Alain POULARD au 04 74 69 36 36.

## LA CHASSE

Pour tout renseignement contacter M. Fabrice FOURY au 04 74 69 63 87.

L'association compte 12 adhérents et organise son concours de belote annuel le 10 décembre 2011.

## LURCY ANIMATION

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Amitiés, rires, joies, échanges... seront au programme de nos futures manifestations.

Nos comptons sur votre participation et votre soutien afin de rendre la vie de notre petit village encore plus agréable.

Amicalement

Pour tout renseignement contacter Mme Fabienne DESIGAUD au 04 74 06 20 35

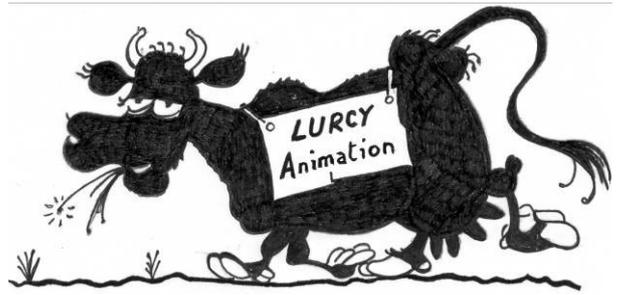
## CCAS (commission communale d'action sociale)

A disposition des habitants ayant des difficultés passagères.

Organisateur du repas des anciens



# Calendrier 2011



- Vendredi 17 juin : marche de nuit
- Samedi 2 juillet : repas champêtre au bord de Saône
- Lundi 31 octobre : Halloween
- Samedi 26 novembre : concours de belote



# UN PEU D'HISTOIRE

Une question s'est posée lors du repas des anciens :  
à quelle date a été restaurée la salle polyvalente ?

Beaucoup de désaccord autour de la table, chacun proposant sa justification. Suite à une recherche dans les comptes rendus de conseil municipal, ils nous est possible de vous indiquer que :

- le conseil a voté la restauration le 30 juin 1994
- le choix des entreprises a été fait le 27 octobre 1994
- la salle polyvalente a été inaugurée le 29 octobre 1995

Autre sujet d'interrogation dans les chaumières de Lurcy :  
sommes nous des Lurcyrons ou des Luperciens ? Vaste débat qui n'a pas encore trouvé sa solution.

Les graphies anciennes font apparaître notre village dès le 9<sup>ème</sup> siècle, comme siège d'un prieuré de Cluny.

Dans les textes, le nom de notre village apparaît ainsi :

Luperciacus en 853, Villa de Lurciaco en 1096, De Lurce en 1250, De Lurceu en 1267, Lurceus en 1300, DE Lurcieu en 1365, De lurcie en 1418, Lurcy en 1567, Leurcy en 1655, Lurcy en 1719. Luperciacus la forme la plus ancienne nous permet de reconnaître un nom d'homme gallo-romain LUPERCIUS, avec le suffixe toponymique ACU.

Il est précisé que les habitants de Lurcy n'ont pas d'appellation particulière.

Dernier sujet de débat, la théorie d'Henri Barthoux franchement contestataire et qui ne plaira pas aux Trévoltiens, puisqu'il avance, preuve à l'appui, de remettre en question le fait historique selon lequel Les Helvètes (peuples gaulois, décidant de quitter leur pays la Suisse pour s'établir en Saintonge vers l'océan) auraient franchi la Saône (Arar à l'époque) non pas dans la basse vallée du Formans mais au nord ouest de Messimy. C'est à cette occasion que César (général romain) tailla en pièces la plus grande partie de l'arrière garde, le reste cherchant son salut dans la fuite et se cachant dans les forêts voisines.

Parmi la masse toponymique des lieux dits relevée entre Neuville et Mâcon un fil conducteur est susceptible de nous rattacher à ce fait sanglant du passé.

Au 9<sup>ème</sup> siècle il est fait mention dans plusieurs manuscrits d'un lieu appelé Cocciacum, cité régulièrement avec Lurcy. En Cossy est encore cité en 1536 toujours pour Lurcy, et localisable sans grand risque d'erreur, c'est le grand et petit Corcy, situé au nord ouest de Messimy.

Henri Barthoux base sa démonstration sur trois points :

1) Cossy ou Corcy occuperait une position a priori aberrante. En effet entre les deux fundi gallo-romains que révèlent Maximiacum (Messimy) et Lupertiacum (Lurcy),

deux entités foncières bien définies, géographiquement déterminées entre deux affluents : La martré et l'appéon, il ne peut y avoir de place pour un troisième lieu à finale « iacum ».

2) Cocciacum paraît étranger au système foncier initial et serait un « villare », une fraction détachée de Luperciacum.

3) Cossy est basé sur le nom d'homme gallo-romain Cossius. Or ce nom propre se rattache directement au latin coccum au pluriel, cocci désignant la couleur écarlate, par extension une étoffe teintée en écarlate, c'est à dire du rouge le plus vif, le plus éclatant. Un nom terriblement éloquent et de quel genre d'expression suggestive se sert-on par rapport à un lieu qui fût le théâtre d'un carnage sinon : rougi de sang, eaux teintées de sang, ruisseaux de sang ...Cossius est à prendre ici autant, sinon davantage, comme le nom ou surnom donné au site , aux champs qui auraient été teintés de rouge comme les terres voisines Champ Moripo (champ des morts), Champ Marbu (champ du mal-repos)

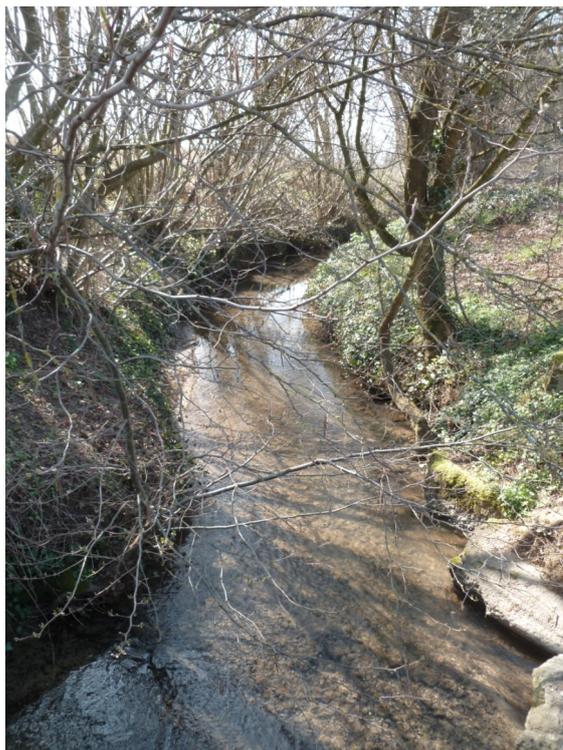
Puisque les eaux comme les terres semblent conserver la mémoire d'un fait cruel, penchons nous vers la Matre qui traverse Messimy, voici qu'elle tend à refléter dans son cours paisible, avec ce nom âpre et presque péjoratif, un souvenir de tuerie, de martyre et de défaite.

L'Appéum à nos jours serait la déclinaison de l'Apéon, l'Apéor, La Pëor soit le ruisseau de la peur. César lui-même peut apporter la réponse lorsqu'il décrit la bataille contre les Helvètes « Le reste cherche son salut dans la fuite et se cacha dans les forêts voisines » les légions arrivant inévitablement du sud ; les fuyards refluèrent non moins inévitablement vers le nord, soit vers l'Appéon.

Les noms de lieux gardent le témoignage du drame qui ensanglanta ce rivage de la Saône : Luperciacum (Lurcy) : le domaine des bois de la panique, L'Appéon (Appéum) la rivière de la peur, Cossy (Corcy) la terre rougie.

Merci à Monsieur Henri Barthoux, historien local, qui nous a donné les informations pour la réalisation de ce texte. Celui-ci est une petite synthèse de son livre « Le massacre des Helvètes à Messimy (58 avant J.C.) ». Lors de notre visite il a offert quelques exemplaires de son livre. Ceux-ci sont à la disposition, en mairie, de ceux qui le désirent.

Philippe-Fabien Desigaud se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.



# DIVERS



## ADRESSE bien présentée COURRIER bien Distribué

Les services de la POSTE nous demandent de vous informer de ce qui suit, afin de bénéficier des meilleurs délais de distribution :

- ⇒ Veillez à transmettre une adresse complète à vos interlocuteurs
- ⇒ Rédigez correctement vos courriers
- ⇒ Communiquez le libellé précis de votre adresse (ex : si vous habitez maintenant « Chemin des Juifs » ne pas laisser « quartier aux Juifs »)
- ⇒ Une adresse reconnaissable par les machines de tri est une adresse de 32 caractères maximums (espaces compris)
- ⇒ La boîte aux lettres doit être accessible, posée en limite de propriété et normalisée.
- ⇒ Le facteur ne doit pas avoir à s'engager sur un chemin privé.

La ligne « Car Ain » circule sur la départementale D933 au départ de St Germain au Mont d'Or SNCF jusqu'à Belleville SNCF et dessert les communes de Montmerle / Lurcy / Messimy / Fareins / Beauregard / Jassans / Trévoux

**Coût du billet 2 €**



**Au départ de Lurcy vers Belleville SNCF du lundi au vendredi sauf août à :**

6 h 34 / 7 h 02 / 7 h 39 / 8 h 08 / 8 h 38 / 9 h 38 / 11 h 38 / 13 h 38 / 15 h 23 / 16 h 48 / 17 h 50 / 18 h 19 / 18 h 52 / 19 h 23

**Au départ de Lurcy vers Belleville SNCF le WE, jours fériés et mois d'août à :**

8 h 38 / 9 h 38 / 13 h 38 / 15 h 23 / 16 h 48 / 17 h 50 / 18 h 19 / 18 h 52 / 19 h 23

**Au départ de Lurcy vers St Germain SNCF du lundi au vendredi sauf août à :**

6 h 14 / 6 h 38 / 7 h 11 / 7 h 39 / 8 h 16 / 9 h 37 / 11 h 39 / 12 h 37 / 13 h 36 / 15 h 21 / 17 h 26 / 17 h 51 / 18 h 27 / 18 h 55

**Au départ de Lurcy vers St Germain SNCF le WE, jours fériés et mois d'août à :**

8 h 16 / 9 h 36 / 11 h 39 / 12 h 33 / 15 h 21 / 17 h 21 / 18 h 23